



**Collectif La Touche**  
**16 chemin de la Touche**  
**49320 BLAISON St.SULPICE**

**le, 8 juillet 2020**

Madame Barbara Pompili  
126 rue de l'Université  
75007 PARIS 07 SP

**Par Courriel** : [barbara.pompili@assemblee-nationale.fr](mailto:barbara.pompili@assemblee-nationale.fr)  
et par Formulaire de saisine de l'administration

Madame la Ministre de la Transition écologique et solidaire,  
Chère Madame,

Nous nous permettons de vous féliciter pour cette belle nomination dont vous venez de faire l'objet et qui nous ravit.

Comme vous l'avez si justement indiqué : « L'Écologie c'est la Vie, c'est votre Vie », c'est aussi la nôtre et nous sommes particulièrement sensibles à votre leitmotiv, dans notre village millénaire au cœur de la Vallée de la Loire, classé site remarquable par l'UNESCO, (ZPPAUP) menacé par les velléités d'implantation d'une antenne de radiotéléphonie par l'opérateur 'historique', à 60 mètres des maisons ! Cette antenne défigurera la 'co-visibilité' du coteau sud de la Loire, selon le document « Plan de Gestion » défini par l'UNESCO, entériné par le gouvernement français.

Voir Objectif 5.3, page 97 et suivantes, document joint.

Nous nous en étions d'ailleurs ouverts auprès de vous, par notre courriel du 18 novembre, dont copie ci-jointe, lettre restée sans réponse.

Pour votre information, la totalité des habitants (100 % de la population du hameau !) a déposé, par l'entremise de notre avocat, cinq recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nantes.

Notre démarche est soutenue par la toute nouvelle municipalité de la commune de Blaison Saint Sulpice dont le Maire et les Adjointes ont été, à plusieurs reprises, reçus par Monsieur le Préfet de Maine et Loire, en présence d'un représentant de la compagnie de téléphonie concernée, sans que, pour autant, le dossier n'évolue.

... / ...

... / ...

Nous avons tenu madame la Députée de notre circonscription informée, car elle suit attentivement l'évolution du dossier.

Enfin, sachez que dans de nombreuses communes de notre région, des Collectifs d'habitants se constituent afin de lutter contre ces implantations sauvages d'antennes de radiotéléphonie qui défigurent les paysages et sont nuisibles pour la santé.

Nous savons pertinemment que ces antennes sont destinées à créer le maillage du réseau 5G qui va venir tuer toutes les formes de vie, qu'elles soient humaines, animales ou végétales, selon toutes les études faites dans le monde entier et dont seule, la France refuse le verdict.

Un jour vous direz : « **nous ne savions pas** », mais il sera **TROP TARD !**

Nous vous remercions pour votre attention et vous assurons de notre profonde considération,



Michèle Bruny,  
Présidente de l'APPdH et du Collectif La Touche

P.J. :

- lettre du 21 novembre 2019
- Plan de gestion Val de Loire patrimoine mondial UNESCO

Copie à :

- Monsieur Jean-Claude Legendre, Maire de Blaison St Sulpice
- Madame Carole Jouin-Legagneux, Maire déléguée de Blaison-Gohier
- Madame Stella Dupont, Députée de Maine et Loire
- Madame Brigitte Guglielmi, Conseillère départementale du canton des Ponts-de-cé.
- Madame Isabelle Anatole-Gabriel, UNESCO
- Madame Corinne Lepage
- Maître Armel Pécheul, Avocat de l'APPdH
- Messieurs Alain Frappin et Emmanuel Madieta (Commission "Pour la Sauvegarde de l'Anjou")